

entrées libres

RENCONTRE

Emmanuel
HOUDART

Éducation
religieuse,
philosophique
et citoyenne

DOSSIER

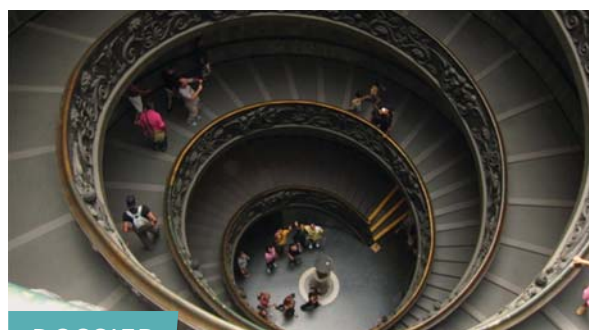
(S')orienter, ça s'apprend !

ÉDITO	3
• Demain, on rase gratis !	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	4
• Une éducation religieuse, philosophique et citoyenne	
• L'élève dans toutes ses dimensions	
ENTREZ, C'EST OUVERT !	6
• Des poules Zéro Déchet	
• Chauffagiste : un métier d'avenir	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	8
• Emmanuel HOUDART	
Il va vous faire aimer les maths !	
ATTENDEZ-VOUS À SAVOIR	10
• Maths : apprendre autrement	
DOSSIER	
• (S')orienter, ça s'apprend !	
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ	11
• Démocratie	
Un enjeu d'école	
ZOOM	12
• Secondaire	
Des allocations d'études qui gagnent à être connues	
AVIS DE RECHERCHE	14
• Un cerveau pensant : entre plasticité et stabilité	
ÉTUDIANTE, MAIS PAS SEULEMENT	16
• Chloé SANA	
Slalom entre pistes et auditoires	
ENTRÉES LIVRES	17
• ONLIT-Éditions ■ Concours	
• Enquête : Judas, le coupable idéal	
• Formation des enseignants : répondre aux défis de l'internationalisation	
SERVICE COMPRIS	18
• Vidéo : à la pointe de la mode	
• Cantine « Good Food » ■ L'efficacité énergétique dans les cuisines et les buanderies de collectivités	
• Nos Héros Oubliés	
• Consommation collaborative	
• RCF Bruxelles : le sport à l'école	
HUME(O)UR	20
• Nos meilleurs amis Facebook	



L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Emmanuel HOUDART
Il va vous faire aimer les maths !



DOSSIER

(S')orienter, ça s'apprend !



ZOOM

**Secondaire : des allocations d'études
qui gagnent à être connues**

entrées libres

Mai 2018 / N°129 / 13^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
en Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique PAF!

Mise en page et illustrations
Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Charline CARIAUX
Frédéric COCHÉ
Vinciane DE KEYSER
Alain DESMONS
Hélène GENEVOIS
Brigitte GERARD

Fabrice GLOGOWSKI
Gengoux GOMEZ
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHIELS
Elise PELTIER
Guy SELDERSLAGH
Claire SWANET
Stéphane VANOIRBECK

Publicité
02 256 70 30

Impression
IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°

BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres »

Les articles paraissent sous la responsabilité de
leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux
sont de la rédaction.

entrées libres est imprimé sur papier FSC®.

Édito

Demain, on rase gratis !



“ Dans un an se dérouleront les élections législatives, et dans quelques mois, les élections communales et provinciales. Une longue période de campagne(s) électorale(s) vient donc de commencer. Les discours politiques se font plus tranchés, les polémiques plus intenses et plus fréquentes. Les différents partis présentent progressivement leurs « engagements », « priorités » et autres « promesses » pour tenter de séduire et convaincre les électeurs.

Le secteur de l'enseignement n'échappe certainement pas à ce rituel consubstantiellement lié au fonctionnement de nos régimes démocratiques. « *Demain, on rase gratis !* », dit-on volontiers, suivant la formule prêtée à un barbier qui appâtait ses clients avec une promesse de gratuité toujours reportée au lendemain. Puisque sa pancarte restait toujours en place, « demain » signifiait en fait « jamais »... On prête à l'ancien président français Jacques CHIRAC une formule encore plus crue : « *Les promesses n'engagent que ceux qui y croient.* »

À n'en pas douter, de telles promesses ont déjà commencé à s'exprimer, les unes chargées de flatter les parents, d'autres les enseignants. L'esprit critique, tant célébré dans les décrets et référentiels sur l'éducation à la citoyenneté, va pouvoir trouver ici un terrain d'exercice particulièrement privilégié et grandeur nature. En effet, même les promesses apparemment gratuites ont le plus souvent un (grand) cout. Et la bonne question est de savoir, dans l'hypothèse jamais à exclure où elles seraient (partiellement) tenues, qui en règlera la facture finale.

Dans l'enseignement, la réponse à cette question – qui peut avoir l'air compliquée – est en fait assez simple : les dérapages budgétaires importants, quelle qu'en soit la cause, finissent toujours par être « ajustés » en tout ou en partie sur la « masse salariale » des enseignants, puisque celle-ci représente environ 80% du budget total. Nombre d'entre nous se rappellent très bien les dérives des années 90 et les mesures « correctrices » qui avaient suivi.

François MARTOU, ancien président du Mouvement ouvrier chrétien, tenait à une formule moins cynique : « *Demain, il fera jour* », disait-il volontiers. Une manière de dire : « *Gardons foi en l'avenir, sans chercher à brusquer les choses, tout en faisant confiance à la dynamique de notre société et de tous ceux qui la font* ». Celle-ci, en effet, ne résulte pas seulement de l'action des gouvernements ou des parlementaires. La démocratie ne se joue pas uniquement dans l'isolement, mais aussi – et peut-être surtout – au cœur des multiples initiatives citoyennes et associatives qui concrétisent le « vivre ensemble » si souvent proclamé.

Aux 10 000 bénévoles qui s'engagent dans les Pouvoirs organisateurs de l'enseignement libre, aux directions, aux enseignants, aux éducateurs, au personnel administratif et ouvrier, simplement merci ! ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

8 mai 2018

Une éducation religieuse,

Un an et demi après l'entrée en vigueur de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) dans l'enseignement primaire et quelques mois après son entrée en application dans le secondaire, **Étienne MICHEL**, Directeur général du SeGEC, a fait le point au Parlement de la FWB¹ sur sa mise en œuvre dans l'enseignement catholique. Il a aussi invité chacun à réfléchir à la place qui serait réservée demain, à l'échelle du système éducatif, à l'éducation proprement religieuse.

Quatre programmes interdisciplinaires d'EPC sont d'application dans l'enseignement catholique. Ils concernent respectivement l'enseignement fondamental, le 1^{er} degré, puis les 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire général, et enfin les 2^e et 3^e degrés du qualifiant. Tous ces programmes qui découlent du référentiel interréseaux ont été approuvés et ont notamment reçu l'aval de la Commission des programmes. Ils ont été diffusés auprès des écoles et des enseignants et ont fait l'objet de séances d'information et de formations.

Dans l'enseignement secondaire, une équipe de conseillers pédagogiques (CP) a été mise en place, laquelle est pilotée conjointement par un CP disciplinaire et transversal. « *L'enseignement catholique s'est inscrit dans la continuité des choix antérieurs de la FWB, et en particulier dans l'esprit du décret « Missions » et du décret relatif à la citoyenneté responsable*, explique E. MICHEL. *Ce décret promouvait une conception de la citoyenneté applicable*

Le Conseil de l'Europe recommande au moins implicitement que les cursus scolaires veillent à ce que l'enseignement de l'histoire, de la culture et de la philosophie de l'humanité ne se fasse pas non plus au détriment de l'éducation religieuse et de l'enseignement des religions.

Étienne MICHEL

de manière transversale aux différents enseignements assurés dans les écoles organisées ou subventionnées par la FWB. »

Cette approche transversale a aussi été retenue pour deux domaines du Pacte pour un enseignement d'excellence, à savoir les domaines 6 et 7 : « Créativité, engagement et esprit d'entreprendre » et « Apprendre à apprendre et à poser des choix ». « *La différence d'approche retenue dans les différents*

réseaux d'enseignement relève fondamentalement de différences de méthodes dans le respect des projets éducatifs respectifs. Dans la tradition chrétienne, l'éducation religieuse, philosophique et citoyenne s'articule en fait spontanément. » Le Directeur général du SeGEC se réfère ainsi au référentiel commun pour les cours de religion de 2013 rédigé à l'initiative des différents chefs de culte. Ce texte fait largement droit à trois grandes préoccupations : le questionnement philosophique, le dialogue interconvictionnel et l'éducation à la citoyenneté.

Enjeu(x)

Pour E. MICHEL, la question la plus importante pour l'avenir est sans doute moins celle de l'EPC, qui a beaucoup progressé avec la mise en œuvre du référentiel interréseaux, que celle de savoir quelle place devra être réservée à l'éducation religieuse. Si la convention de l'ONU pour les Droits de l'enfant est régulièrement citée en référence aux valeurs qu'elle promeut et à la défense des Droits de l'homme, le Conseil de l'Europe met, quant à lui, aussi l'accent sur « *une meilleure*

L'élève dans toutes ses dimensions

Propos recueillis par Brigitte GERARD

Lors de la journée d'étude du SeGEC¹ du 19 mars dernier, **Bernard PEETERS**, membre de la Coordination des collèges jésuites, et **Jean-Pierre BERGER**, Frère des écoles chrétiennes, étaient invités à éclairer la manière dont le Pacte d'excellence s'adresse à la personne dans toutes ses dimensions, tout en rappelant le projet éducatif et culturel de l'enseignement catholique. B. PEETERS s'est exprimé à notre micro à ce sujet.

D'une manière générale, le projet éducatif et culturel de l'enseignement catholique se retrouve-t-il dans le Pacte d'excellence ?

Bernard PEETERS : Il ne s'agit pas tant de retrouver ce projet dans le Pacte que de voir comment l'un et l'autre peuvent se féconder, comment le Pacte peut être une occasion de revisiter *Mission de l'École chrétienne*² et d'en redynamiser certains éléments.

Le Pacte propose de nouvelles structures, de nouvelles dimensions, mais au fond, cela

philosophique et citoyenne

Conrad van de WERVE

L'ENSEIGNEMENT RELATIF AUX RELIGIONS DANS L'UNION EUROPÉENNE (SCOLARITÉ OBLIGATOIRE, 2009)	
Enseignement non confessionnel	5 pays : Danemark, Estonie, Finlande, Royaume-Uni, Slovénie
Enseignement confessionnel facultatif ou optionnel	9 pays : Belgique, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg ² , Pologne, Portugal, Slovaquie
Enseignement confessionnel obligatoire avec dispense possible	7 pays : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Grèce, Irlande, Malte
Enseignement du « fait religieux » intégré aux matières existantes	1 pays : France

Source : Luce PÉPIN, Network of European Foundations, « L'enseignement relatif aux religions dans les systèmes scolaires européens », Tendances et enjeux, 2009

connaissance des différentes religions et (une) éducation religieuse (qui) ne se fasse pas au détriment de l'enseignement des religions en tant que partie intégrante de l'histoire, de la culture et de la philosophie de l'humanité ». En d'autres termes, poursuit E. MICHEL, « Une des pointes du message est de ne pas enseigner la religion sans (l') inscrire (...) dans les cultures humaines et dans leur histoire. » On peut en déduire, selon E. MICHEL, que « Le texte recommande au moins implicitement que les cursus scolaires veillent à ce que l'enseignement de l'histoire, de la culture et de la philosophie de l'humanité « ne se fasse pas non plus au détriment de l'éducation religieuse et de l'enseignement des religions qui en sont partie intégrante ». » À cet égard, une autre recommandation du Conseil de l'Europe confirme qu'« une bonne connaissance

générale des religions et par conséquent un sens de la tolérance sont indispensables à l'exercice de la citoyenneté démocratique ».

E. MICHEL ne peut que constater que les choix opérés en FWB pour l'enseignement officiel s'éloignent de cette approche, ce qui n'est pas sans risque. « La disparition chez de nombreux élèves de toute référence à une culture religieuse leur rend inaccessible et inintelligible une part essentielle de leur propre héritage, mais aussi du monde contemporain », constate Régis DEBRAY. Il convient, en outre, de prendre en compte l'enjeu de la culture pour la religion elle-même « dont les crises contemporaines sont associées au processus d'exculturation du religieux », reprend le Directeur général. Le spécialiste de l'islam Olivier ROY ne dit pas autre chose : « La crise des religions visible à travers la poussée

fondamentaliste vient d'une disjonction croissante entre religion et culture. »

« Et la citoyenneté dans tout ça ?, s'interroge E. MICHEL. Peut-on penser qu'elle puisse s'enseigner en substitution pure et simple de la religion, un peu à la manière d'une religion civique ? » À la lumière des développements qui précèdent, le Directeur général du SeGEC se permet d'en douter. ■

1. Interventions en Commission de l'Éducation du Parlement de la FWB (mars 2018) et lors du colloque « L'enseignement de la philosophie et l'avenir des cours « philosophiques » dans les écoles de la Communauté française » organisé par le Réseau « Convictions ultimes, raison publique et démocratie » (février 218) – Textes à lire sur <http://enseignement.catholique.be> > Actualité

2. Depuis 2016, le Luxembourg a modifié sa législation par l'introduction d'un cours « Vie et société » et a donc choisi une voie propre, à rapprocher mutatis mutandis du premier groupe.

nous permet de procéder à une évaluation et de nous demander si nous vivons les différentes dimensions de l'école chrétienne au quotidien dans nos écoles.

Quelles mesures du Pacte ont une résonance particulière pour l'enseignement catholique ?

BP : Ce qui a pour moi la résonance la plus forte, c'est la dimension de transdisciplinarité, parce qu'on rejoint réellement l'éducation et l'accompagnement d'un élève dans toutes ses dimensions (corporelle, intellectuelle, sociale, culturelle et spirituelle), ainsi que cette idée de cesser de proposer des morceaux disciplinaires pour plutôt les faire collaborer l'un avec l'autre. Je parle

Si l'enseignant est en même temps un éducateur, un passeur ou un éveilleur, il permettra à l'enfant de donner du sens à tout ce qu'on lui demande de faire.

Jean-Pierre BERGER

notamment du français, qui devrait être une compétence transversale avant d'être une compétence disciplinaire.

Le tronc commun permettra-t-il de donner davantage de sens aux apprentissages ?

BP : Je ne suis pas convaincu que le tronc commun en lui-même permette cela, mais le travail effectué dans ce cadre peut être l'occasion de redynamiser, de retrouver et peut-être de changer certaines de nos pratiques. ■

1. Des traces sont disponibles sur <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Etude > Activités > Journée d'étude > Journée d'étude 2018 À découvrir : deux vidéos réalisées avec le philosophe et sociologue Jean DE MUNCK, auxquelles nous donnions écho dans notre précédent numéro

2. <http://enseignement.catholique.be> > Enseignement catholique > Documents de référence

Des poules Zéro Déchet

Brigitte GERARD



“ Au départ, cette idée vient de nos élèves, raconte **Pierre LAURENS**, directeur de l'école Saint-Antoine. L'école se veut citoyenne et donne dès lors la parole aux enfants via un conseil des élèves, qui réunit des représentants de toutes les classes de la 3^e maternelle à la 6^e primaire, et qui peut proposer divers projets en début d'année scolaire pour améliorer les choses dans l'établissement. » Cette année, le conseil des élèves a notamment retenu l'idée d'installer un poulailler dans la cour. Outre ce souhait de répondre aux envies des enfants, l'autre objectif du projet est bien sûr environnemental, afin de favoriser le tri des déchets et de sensibiliser à une alimentation saine.

Il a ainsi fallu réfléchir à la conception de la basse-cour et à la façon de s'occuper des futures pensionnaires de l'école. L'équipe éducative a alors décidé de

celui-ci fait environ 8m² et a été fabriqué par une partie de l'équipe éducative. Histoire de débuter en douceur, il devrait accueillir 3-4 poules dès la mi-mai. Les déchets alimentaires de l'école iront toujours dans le compost existant, mais ils constitueront aussi l'alimentation des volatiles. Quant aux œufs, ils serviront pour cuisiner des crêpes ou autres recettes, et le conseil des élèves pourra également en vendre de temps en temps pour alimenter sa caisse.

celui-ci fait environ 8m² et a été fabriqué par une partie de l'équipe éducative. Histoire de débuter en douceur, il devrait accueillir 3-4 poules dès la mi-mai. Les déchets alimentaires de l'école iront toujours dans le compost existant, mais ils constitueront aussi l'alimentation des volatiles. Quant aux œufs, ils serviront pour cuisiner des crêpes ou autres recettes, et le conseil des élèves pourra également en vendre de temps en temps pour alimenter sa caisse.

Des bénéfiques pédagogiques

Mais les apports de ce projet sont en réalité multiples : « Tout d'abord, il est important de répondre positivement aux demandes des élèves, de faire vivre le conseil des élèves. Et pour les 4^e primaires, les bénéfices sont aussi pédagogiques, avec

la mise en projet, le travail en groupe, la recherche scientifique sur la poule et le poulailler, l'écriture, la confection de panneaux, de maquettes, la délimitation de l'espace dans la cour, le dessin des plans... Ils iront aussi présenter le fruit de leur travail dans les autres classes, pour expliquer en quoi consiste le poulailler, comment s'occuper des poules... Cela permet de travailler divers aspects ! »

Grande première à l'école fondamentale Saint-Antoine de Forest¹ : élèves et enseignants se sont préparés à accueillir des poules dans la cour, avec un objectif, trier les déchets. Un projet qui a été valorisé par le *Bubble Festival*, organisé par Bruxelles Environnement et axé cette année sur le thème du « zéro déchet ».

Toute l'école est partie prenante de cette aventure, les enseignants s'y investissent beaucoup, et ils se relaieront avec certains parents pour aller nourrir les poules pendant les vacances. Et les enfants n'ont pas ménagé leur peine, particulièrement dans les semaines précédant le *Bubble Festival*, qui s'est tenu le 24 avril dernier et qui permet, chaque année, aux écoles fondamentales et secondaires de Bruxelles de présenter leurs projets environnementaux. « Le *Bubble Festival* approchant, les enseignants ont craint de ne pas être prêts à temps. Mais tout s'est très bien passé ! On a tenu un stand avec les maquettes, et les élèves ont imaginé de fausses interviews, se faisant passer pour un vétérinaire, un marchand de poules... Ils ont pu défendre leur projet, mais aussi découvrir ce qui se faisait dans les autres écoles. »

Et comme tout ceci n'est qu'un début, l'idée est que les titulaires de 4^e primaire assurent chaque année le suivi du projet avec leurs nouveaux élèves. ■

1. www.saint-antoine-forest.be

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be

Chauffagiste : un métier d'avenir

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Si vous avez un bon chauffagiste, soignez-le aux petits oignons ! Il semblerait bien, en effet, d'après les professionnels du secteur, que trop peu de jeunes se destinent aujourd'hui à ce métier, reconnu « en pénurie » et pourtant intéressant à bien des égards. C'est ce qu'a voulu souligner l'Association des chauffagistes du Namurois et du Luxembourg en mettant sur pied, en février dernier, un concours interréseaux destiné aux élèves de 6^e professionnelle.

“ Les organisateurs ont contacté les écoles de la région qui proposent l'option Chauffage-sanitaire, explique **Raymond GOFFINET**, chef d'atelier à l'Institut Don Bosco de Huy¹. Un seul élève par école pouvait participer au concours. Chez nous, c'est un jeune de 5^e P qui s'est montré intéressé. Connaissant ses capacités, nous avons accepté... et nous ne l'avons pas regretté ! »

Les cinq candidats, issus de cinq écoles de Wallonie, se sont affrontés dans les ateliers de la section Chauffage-sanitaire de l'Institut Saint-Joseph de Ciney. Au programme : le montage d'une chaudière et d'un radiateur, en respectant un schéma précis. Même si le temps imparti n'a permis à aucun participant de terminer son travail, le jury a été à même de désigner un vainqueur, qui n'est autre que **Thierry GIELENS**, l'élève de 5^e P envoyé par Don Bosco.

Un métier très complet

Pas peu fier de la victoire de son « poulin », dont il souligne les grandes capacités techniques, mais aussi la motivation sans faille et « l'amour du travail bien fait », R. GOFFINET détaille les qualités que doit posséder tout bon chauffagiste : « Il faut des mains habiles, mais aussi un cerveau qui fonctionne pour être un bon technicien et un bon manuel, quel que soit le domaine ! Bien réfléchir, planifier correctement son travail, cela fait gagner du temps, mais cela permet aussi de réaliser un travail de qualité. Pour être un professionnel digne de ce nom, il faut être méticuleux, précis, organisé et avoir une formation solide en électricité, sans parler de la soudure et des finitions. Il est important

de terminer son boulot entièrement, avec un peu de plafonnage ou de carrelage si besoin est. Par ailleurs, il est indispensable de continuer à s'informer sur l'évolution des nouvelles technologies et de la législation en matière de sécurité, de primes, etc. Chauffagiste, c'est un métier relativement complexe, malheureusement pas suffisamment considéré, comme c'est le cas en général pour le travail manuel et les métiers techniques. C'est toujours quand on a un souci avec sa chaudière en plein hiver et qu'on pleure pour avoir rapidement un bon chauffagiste, qu'on se rend compte de leur utilité ! C'est un boulot passionnant, enrichissant, dans lequel on ne s'ennuie jamais... Et il peut être pratiqué par des femmes sans aucun problème ! Chaque fois qu'on a eu une fille dans un métier manuel à l'école, elle faisait partie des meilleurs éléments de la section ! »

Pour le chef d'atelier, participer à des concours de ce type crée des liens particuliers entre l'équipe de direction, les enseignants et les élèves et permet de motiver ces derniers, en instaurant une saine émulation entre eux. « Les concours sont positifs aussi parce que les élèves apprennent à ne pas travailler uniquement pour eux, mais également pour représenter l'école, reprend R. GOFFINET. Et ils en sont très fiers ! L'idée n'est évidemment pas d'en faire des « bêtes à concours ». Mais de temps en temps, se mettre en difficulté, montrer ses capacités et se comparer à d'autres, permet de voir où on en est. Et si c'est un élève de l'école qui gagne, alors là, c'est un moteur pour tous ! » ■

1. www.donboscohuy.be



Emmanuel HOUDART

Il va vous faire aimer le

Interview et texte : Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Pour nombre d'entre nous (*et j'en suis, à coup sûr*), les maths, ça ne fait ni une, ni deux, ça ne le fait pas, tout simplement. L'idée d'interviewer **Emmanuel HOUDART**, directeur et cofondateur de la Maison des Maths¹ à Quaregnon, suscitait donc quelques appréhensions... balayées en deux temps, trois mouvements par ce pédagogue-né, énergique et passionné. Le jury qui vient de le nommer « Wallon de l'année » ne s'est donc pas trompé, en soulignant ses efforts « *de nature à ouvrir les esprits aux sciences* ».

Quel genre d'élève étiez-vous ?

Emmanuel HOUDART : Eh bien, je n'étais pas extrêmement doué en maths ! Pour expliquer mon parcours, je dirais que je suis plus un pédagogue qu'un mathématicien. À 15 ans, je savais que je voulais enseigner. Les maths m'intéressaient, mais je n'étais pas parmi les plus brillants dans cette matière. Heureusement, j'avais la chance d'avoir un frère aîné qui, quand je n'avais pas compris en classe, m'expliquait les choses différemment, et je me disais : « *Pourquoi n'explique-t-on pas cela de cette manière à l'école ? Ça paraît si simple, expliqué comme ça !* »

J'aimais bien le concept, la pensée mathématique, et je me suis dit : si je veux être prof, pourquoi pas prof de maths ? Ça a surpris mes parents, parce que j'étais en échec en 5^e secondaire maths fortes. Un professeur de rhéto, dont la manière d'enseigner cette matière correspondait vraiment à l'esprit que je voulais faire passer, m'a confirmé dans mon envie.

Qu'avait-il de particulier ?

EH : C'était le fait qu'il voulait absolument donner du sens à toutes les opérations mathématiques. Il nous incitait à réfléchir, et pas simplement à faire des calculs. J'ai été très marqué par cela.

Le calcul, pour moi, n'est qu'une infime partie des maths, et c'est la partie la moins intéressante ! Malheureusement, c'est ce qui s'évalue le plus facilement. Quand vous donnez 10 exercices aux élèves et que, sur les 10, ils en réussissent 5 ou 8, c'est facile de leur donner une note. La « pensée mathématique », elle, est beaucoup plus difficile à mesurer. Et comme on ne sait pas l'évaluer, on n'en fait presque pas. C'est vraiment dommage, parce que les maths,

c'est justement toute cette gymnastique d'esprit, ce qui est beau et intéressant, c'est cette réflexion.

Les étudiants sont très surpris quand ils passent une journée ici. Ils nous disent : « *On a adoré, mais ce ne sont pas des maths !* » Mais si, justement, c'est ça les maths ! Si on veut construire un pont, il faut bien faire des calculs, et que ces calculs soient exacts. Mais, dès le départ, on ne nous présente les mathématiques que sous cet aspect technique de calcul, et on laisse de côté toute la réflexion qui est enthousiasmante... et amusante.

À vous entendre, on a l'impression qu'on essaie plus de décourager les élèves que de les amener à aimer les maths...

EH : Dans un excellent livre², Paul LOCKHART, professeur d'université américain, explique qu'on a réussi l'exploit, dans tous les pays du monde ou presque, de vider le cours de maths de la substance mathématique ! De la 1^{re} primaire à la 6^e secondaire, on apprend à reproduire, à appliquer des formules, mais pas à penser. Certains sont d'accord de se conformer à ce qu'on leur demande, de reproduire sans chercher à trouver du sens, et ils ont de bons résultats. Les autres ne verront pas d'intérêt à faire des choses qui n'ont pas de sens et fuiront tout ce qui ressemble de près ou de loin à des maths.

P. LOCKHART explique que ce n'est pas tant le résultat final qui compte que le cheminement pour y parvenir. Malheureusement, aujourd'hui, le cours de maths n'est souvent focalisé que sur les résultats. Comment voulez-vous que nos jeunes soient bons dans les tests PISA, alors que ceux-ci visent à développer un peu de raisonnement ?

Si on veut que plus de jeunes choisissent les filières STEM³, il est primordial de redonner du sens à ces apprentissages. C'est ce qu'on essaie de faire tous les jours à la Maison des Maths.

Comment faites-vous, et à qui vous adressez-vous ?

EH : Quand j'ai créé la Maison des Maths avec Geoffrey DELCROIX (*nous nous sommes connus à l'Université de Mons-Hainaut pendant nos études*), notre ambition était de concentrer des moyens en un seul lieu accessible à tous de manière durable, pour provoquer un déclic important chez un maximum de personnes amenées à découvrir en s'amusant ce qu'est réellement le monde des maths. On accueille les enfants de maternelle (à partir de la 2^e), de primaire, les étudiants du secondaire et du supérieur, et nous proposons aussi des formations aux enseignants qui souhaitent se familiariser à l'apprentissage non formel des maths. Nombre d'entre eux nous disent : « *On aimerait bien faire des maths autrement, mais on ne sait pas comment !* »

Nous proposons une série de situations, de jeux, d'approches qui amusent et mettent en recherche, car ils ne se résolvent pas par la simple application d'une formule ou de calculs. On privilégie la réflexion. On parle aussi des mathématiciens. Prenez Pythagore : on connaît tous son fameux théorème, mais lui, qui était-il, quand a-t-il vécu ? Pouvez-vous me citer trois noms de mathématiciens ? Non ? Vous voyez bien que les mathématiques telles qu'on les enseigne ne sont reliées à rien ! C'est un peu comme si, pour faire connaître la littérature française, on se contentait d'apprendre l'orthographe et la grammaire. Or, vous pourriez être mauvais en calcul, mais passionné

s maths !



par l'histoire des maths, comme mauvais en grammaire et adorer la lecture ! On peut aimer l'aventure mathématique comme on peut aimer la musique, sans pour autant savoir jouer d'un instrument. Toutes les écoles devraient avoir un laboratoire mathématique comme elles en ont pour la physique ou la chimie, permettant une série de manipulations, d'essais, avec un matériel de base qui coûterait deux fois rien.

La Maison des Maths n'est pas votre seule réalisation, vous avez aussi créé une asbl destinée à lutter contre l'échec scolaire...

EH : J'ai enseigné dans le secondaire pendant 10 ans, et je me rendais compte des difficultés rencontrées en maths par beaucoup d'étudiants. Donc, en 2003, j'ai fondé l'asbl Entraide, dont l'objectif était de venir en aide, pendant toute l'année scolaire, aux élèves en difficulté en maths. G. DELCROIX et d'autres collègues (tous bénévoles) m'ont rejoint, et à la fin de la première année, 60 étudiants fréquentaient nos ateliers. Après quelques années, on nous a demandé

de proposer aussi des ateliers en néerlandais, puis d'autres matières, et en 2010, on accueillait déjà plus d'un millier d'élèves dans une trentaine d'écoles sur toute la Wallonie, avec 200 enseignants volontaires !

Je suis fier qu'Entraide et la Maison des Maths coexistent aujourd'hui. Ce sont les deux volets d'une même envie de faire mieux connaître et aimer les maths.

J'ai aussi mis sur pied un spectacle intitulé « *Very Math Trip* ». C'est un « one math show » programmé de manière épisodique pour « évangéliser » le tout public aux maths, un voyage étonnant dans un monde fascinant.

Quel est l'avenir de la Maison des Maths ? Il y a peu, elle était carrément menacée de fermeture...

EH : On est à la source d'un modèle qui n'existait pas chez nous, dû à l'initiative de profs de terrain, et qui n'a donc pas été pensé « d'en-haut ». On ne trouve que trois Maisons des Maths dans le monde⁴. Le fait d'avoir été nommé « Wallon de l'année »

devrait, je l'espère, constituer un coup de pouce pour notre asbl.

Parmi les projets liés à la Maison des Maths, deux colloques internationaux sont programmés. Il s'agit de projets européens validés par la Commission Erasmus+ de l'Éducation, menés avec neuf pays, dont les travaux seront présentés en octobre 2018, sur l'apprentissage non formel des mathématiques. Il y a actuellement une réflexion très importante dans ce sens un peu partout dans le monde. Je reviens d'un congrès à Nantes, dont l'objectif était de faire le point sur les différentes façons de « séduire » avec les maths. Nous avons sans doute été avant-gardistes en Belgique, et c'est pour ça que c'est compliqué ! ■

1. <http://maisondesmaths.be/>

2. Paul LOCKHART, *La Lamentation d'un mathématicien*, L'Arbre de Diane, Science (maintenant aussi en Poche)

3. Sciences, Technologies, Ingénierie (Engineering) et Mathématiques

4. Le Mathematikum de Giessen (Allemagne) et le MoMath de New York

Maths

Apprendre autrement

Élise PELTIER
(avec Conrad van de WERVE)

Que ce soit avec une classe de maternelle, de primaire, de secondaire ou même d'étudiants du supérieur, l'objectif des « aniMATHeurs » de la Maison des Maths¹ reste le même : démontrer l'émotion des mathématiques... Et la sauce « prend » ! Cette enseignante en Haute École ne dira pas le contraire.



A. COMPÈRE a ensuite rediscuté de cette phase importante lors du débriefing avec ses étudiants à l'école normale.

Manipuler, découvrir et modéliser

« Nous sommes bien conscients que de nombreux élèves peuvent être démotivés par les maths », admet l'enseignante. S'il est un fait que certains concluent d'emblée qu'ils n'ont pas la bosse des maths, cela n'est parfois pas sans conséquences : « Il y a un risque de ne plus s'investir dans les apprentissages. Ce n'est cependant pas le cas de mes étudiants généralement, puisqu'ils se sont lancés volontairement dans des études de régents en maths, mais ce sera probablement le cas de nombre de leurs futurs élèves. »

Dans ce contexte, A. COMPÈRE est assez convaincue par l'approche de la Maison des Maths : « Je pense effectivement que la manipulation et la modélisation donnent du sens aux mathématiques ! Les élèves doivent découvrir les maths par eux-mêmes, pour se les approprier et pour les assimiler correctement. »

Bref, cette sortie à la Maison des Maths fut une belle occasion de montrer qu'on peut redonner le goût des maths aux élèves : « Nous essayons déjà, à la Haute École, d'inculquer aux futurs profs l'utilité de la manipulation et des activités ludiques dans leurs futures classes. Je pense aussi que cela a permis à certains de prendre conscience de l'intérêt de la pédagogie par le jeu. » Et l'enseignante conclut : « Si cette découverte peut se faire de façon ludique, que demander de plus ? » ■

1. Lire aussi l'interview d'Emmanuel HOUDART, directeur et cofondateur de la Maison des Maths, pp. 8-9

2. Haute École Louvain-en-Hainaut – www.helha.be

Après un parcours d'assistante en mathématiques à l'Université de Namur, **Audrey COMPÈRE** travaille depuis quatre ans au sein de la catégorie pédagogique de la HELHa². Elle y donne des cours de mathématiques, d'algorithmique, des ateliers de formation professionnelle et encadre des stages et des activités interdisciplinaires à Loverval, pour les régents en maths.

Récemment, elle a choisi, avec ses étudiants, de vivre une journée « mathématique » à la Maison des Maths : « J'avais entendu parler de la Maison des Maths par différents canaux : lors du Salon de l'éducation, dans la presse, par mes collègues, par Facebook... Je trouve que l'idée d'un endroit consacré à l'apprentissage des maths par le jeu

et par la manipulation est fantastique ! »

À l'arrivée, les étudiants sont scindés en deux groupes. Le premier participe à un « Mathelier » (calculez, c'est gagné !), et le deuxième à une « aniMATHion » (apprentissage par jeu). « Les étudiants ont participé à ces ateliers comme s'ils étaient des élèves », explique-t-elle. L'après-midi, chacun des deux groupes s'est rendu dans l'atelier qu'il n'avait pas encore visité, puis tous les participants ont pu découvrir l'espace d'expérimentations et des jeux logiques. « Si les étudiants sont repartis avec beaucoup d'idées de manipulations à réaliser dans leurs futures pratiques, ils sont toutefois restés en questionnement par rapport à la façon de structurer les apprentissages à la suite de jeux et de manipulations. »



Photo : AgfB

(S')orienter, ça s'apprend !

PROCESSUS

Vers une école orientante

PRATIQUES

De la connaissance de soi au choix
Délocaliser pour orienter
Et hors de nos frontières...

REPÈRES

L'orientation :
une mission des centres PMS

SECONDAIRE

Des clés pour une éducation aux choix

Dans un monde en perpétuel mouvement, la faculté de poser des choix revêt une importance cruciale. Devant la myriade de possibilités d'études et l'évolution constante du marché de l'emploi, un accompagnement s'avère (souvent) indispensable.

Comme acteur de première ligne, le centre PMS, dont la mission d'orientation est renforcée par le Pacte pour un enseignement d'excellence, veille à accompagner le jeune pour qu'il puisse s'informer, s'interroger et questionner ses représentations et, au final, prendre une décision. C'est **Sophie DE KUYSSCHE**, Secrétaire générale de la Fédération des Centres PMS libres (SeGEC) qui le rappelle, convaincue qu'il s'agit là d'une responsabilité partagée avec les parents et l'école.

Fervent partisan d'une école « orientante », **Frédéric NILS**, professeur à la Faculté de psychologie de l'UCL, propose de penser l'école comme étant, en soi, un dispositif d'aide à l'orientation. La Fédération de l'Enseignement secondaire catholique l'a bien compris, et a fait de l'éducation aux choix l'un des principaux axes de ses deux derniers Plans d'actions prioritaires. Un travail a notamment été mené sur la manière de faire remonter au conseil de classe les informations relatives à l'élève et à ses choix. Si elle met aussi l'accent sur la formation en proposant différents modules¹, Frédéric NILS, lui, a mis en place le premier certificat universitaire en Belgique francophone pour former des conseillers en orientation. Bonne lecture ! ■

Conrad van de WERVE

1. Organisés par le CECAFOC (Centre catholique pour la formation en cours de carrière)

Vers une école orientante

Interview et texte : Brigitte GERARD

Si, au siècle dernier encore, les destins semblaient bien souvent tout tracés, aujourd'hui, personne n'échappe plus à la nécessité de poser des choix. Et les possibilités d'études et d'emplois sont devenues si nombreuses qu'il est bien ardu de s'y retrouver. Seul, c'est quasi mission impossible... Fort de ce constat, **Frédéric NILS**, docteur en psychologie, sociologue et professeur à la Faculté de psychologie de l'UCL, a mis sur pied un certificat universitaire pour former les conseillers en orientation, une première en Belgique francophone. Il fait ici le point sur la problématique de l'orientation aujourd'hui, tant scolaire que professionnelle.

Quand on parle d'orientation scolaire et professionnelle, de quoi s'agit-il exactement ?

Frédéric NILS : On peut dire de l'orientation qu'il s'agit d'un processus continu, tout au long de la vie, qui débute dès le choix d'une école maternelle effectué par les parents. Globalement, l'objectif d'un conseiller en orientation est d'aider tout individu, enfant, adolescent ou adulte, à développer ses compétences lui permettant de mieux se connaître, de mieux connaître les filières de formation, les métiers et le marché de l'emploi, de l'aider à faire des choix et à être le plus adapté possible aux différents contextes scolaires ou professionnels auxquels il sera confronté.

Comment le conseil en orientation a-t-il évolué pour s'adapter à la complexification des filières de formation et du marché de l'emploi ?

FrN : Au début du siècle dernier, c'est surtout sur base de tests d'aptitude que l'on indiquait aux jeunes quels étaient les métiers dans lesquels ils allaient pouvoir travailler. Dans l'entre-deux-guerres, on a continué à utiliser ce « testing », mais ce sont plutôt les intérêts professionnels qui étaient prioritaires. On ne testait plus des aptitudes, mais les domaines d'intérêt des jeunes pour qu'ils puissent s'épanouir au mieux.

Après la Seconde Guerre mondiale, il y a eu une période de plein emploi, jusque dans les années 70, pendant laquelle toute personne au travail pouvait se permettre d'être un peu plus exigeante. Il y a donc eu une vague de conseils en orientation beaucoup plus centrés sur la personne, sur ses besoins, sur son développement.

Enfin, depuis une vingtaine d'années, avec la complexification des carrières et des filières de formation, on se trouve dans une approche constructiviste. L'essentiel est ici de pouvoir donner de la cohérence à sa trajectoire, de pouvoir revenir sur son vécu, sa trajectoire scolaire et professionnelle, pour mieux se projeter dans l'avenir. Mais, étant donné l'absence jusqu'ici d'une formation universitaire dans le conseil en orientation en Belgique francophone, cette approche constructiviste est encore rarement utilisée par nos conseillers en orientation.

C'est pourquoi, vous avez souhaité mettre en place un certificat universitaire en orientation scolaire et professionnelle, qui sera accessible dès la rentrée prochaine...¹

FrN : Oui, en effet. La Fédération Wallonie-Bruxelles était quasi la seule région d'Europe où une telle formation n'existait pas. Il s'agira ici d'un programme de 200 heures en horaire décalé, qui sera un premier grand pas vers le développement de compétences dans le conseil en orientation. Le certificat s'adressera aux jeunes diplômés de psycho, qui n'ont pas forcément d'expérience dans le domaine de l'orientation, mais aussi aux professionnels de l'orientation, qui ont un minimum de cinq années d'expérience.

En quoi consistera la formation ?

FrN : Le programme aura pour vocation de développer des compétences théoriques, mais surtout des compétences pratiques. Un tiers du temps sera consacré aux grands courants théoriques en matière d'orientation scolaire et professionnelle, et les deux autres tiers à des pratiques et techniques concrètes, à la connaissance des institutions, du monde scolaire, du marché du travail.

Quel doit être le rôle de l'école en matière d'orientation ?

FrN : À nouveau, la Belgique est un peu à la traîne, mais cela fait une trentaine d'années que l'on parle, notamment au Canada et aux États-Unis, d'une « école orientante ». Il s'agit là d'une manière de penser l'école comme étant, en soi, un dispositif d'aide à l'orientation. Celle-ci doit donc faire réellement partie du projet de l'école, il doit y avoir un accord de tous les acteurs sur cette mission d'orientation, et il faut former les enseignants pour qu'ils puissent



© stocklib

organiser des activités orientantes dans le cadre de leurs cours. Cette école orientante sera, selon moi, amenée à se généraliser dans les années qui viennent.

Quels sont les acteurs qui jouent un rôle au niveau de l'orientation scolaire ?

FrN : Une étude que j'ai réalisée voici quelques années a montré que les acteurs principaux en la matière demeuraient les parents. C'est vers eux que l'enfant ou l'adolescent se tournera le plus pour des questions relatives à son orientation. Ensuite, il y a les enseignants, qui donnent des feedbacks aux élèves sur leur niveau, des conseils par rapport à des choix éventuels. Et il y a la famille élargie, les pairs, les amis... Les agents PMS n'arrivent, en fait, que bien plus tard. Mais le Pacte d'excellence prévoit une modification de leurs missions : ils ne devront plus se charger d'une mission d'information, mais pourront se consacrer davantage à de l'orientation et auront, dès lors, plus de temps pour accompagner les jeunes².

Est-il plus compliqué pour les jeunes de s'orienter aujourd'hui qu'il y a 30 ans ?

FrN : Oui, clairement. Il y a plus d'anxiété que par le passé, en ce sens que le nombre de filières de formations, de métiers a largement augmenté, et qu'il est très compliqué d'avoir une vision globale de ce qui existe. Par ailleurs, les trajectoires scolaires et professionnelles étaient autrefois bien plus déterminées qu'aujourd'hui. D'un côté, tant mieux, on a plus de choix, plus de liberté, mais d'un autre côté, cela génère de l'anxiété car on se trouve face à un futur très chaotique.

Il y a aussi probablement davantage de difficultés pour le jeune d'aujourd'hui à se projeter dans un avenir à moyen et long terme. Beaucoup ne se posent pas tellement la question du travail qu'ils vont faire plus tard, mais plutôt de savoir s'ils vont réussir leurs études.

Quel est le rôle du Centre d'information et d'orientation (CIO) de l'UCL ?

FrN : Le CIO a des missions multiples qui touchent à l'information,

à la psychologie de l'orientation, et il s'adresse à plusieurs publics, notamment aux jeunes en fin de scolarité obligatoire. Le CIO organise des soirées d'information et d'orientation dans les écoles, où la plupart des disciplines de l'enseignement supérieur sont représentées. Les élèves assistent à des exposés et peuvent ensuite poser leurs questions aux professionnels.

Le CIO reçoit aussi des jeunes en rendez-vous individuel et organise dans les écoles des ateliers d'aide à la réflexion en matière d'orientation. Il aide également les étudiants de l'UCL qui ne sont pas satisfaits de leur choix d'orientation et veulent se réorienter en cours de parcours.

Et le CIO a mis en place une série d'activités pour faciliter l'entrée sur le marché du travail : des ateliers CV ou lettres de motivation, de l'aide à la recherche d'emploi... Enfin, il développe des activités spécifiques pour les personnes insérées dans la vie active qui ont envie de reprendre des études universitaires.

Est-il fréquent que les jeunes se trompent d'orientation et souhaitent changer en cours d'année ?

FrN : Oui, un nombre non négligeable d'étudiants se rendent compte que les cours ne leur plaisent pas, ou qu'ils n'avaient pas vraiment de projet professionnel en lien avec leurs études. Bien sûr, la mauvaise orientation est une cause importante d'échec au début du parcours dans l'enseignement supérieur.

Autre enjeu : pour une série de jeunes, l'orientation pendant la scolarité obligatoire s'apparente plutôt à une sélection sur base des points, des bulletins, des conseils de classe. Certains fondent, dès lors, pas mal d'espoir dans le Pacte d'excellence pour que ce type de mécanisme de sélection évolue vers une réelle orientation plutôt qu'une orientation par défaut, contrainte par des résultats scolaires médiocres. ■

1. Informations et inscriptions :

<https://uclouvain.be/fr/etudier/ufc/orientation-scolaire-et-professionnelle.html>

2. Lire aussi pp. 6-7 de ce dossier

De la connaissance de soi au choix

Propos recueillis par Brigitte GERARD

À l'Institut Saint-Berthuin de Malonne, les enseignants souhaitent aider les élèves à réfléchir à leur orientation, mais aussi à leur construction personnelle. Ils ont dès lors mis en place, en collaboration avec le Centre PMS d'Auvelais, un « projet personnel » dès la 5^e secondaire, que chapeaute aujourd'hui **Isabelle WOLTECHE**, professeure de français et de religion en 4^e-5^e-6^e années.

« Ce projet a démarré il y a environ 5 ans. Il s'agit surtout d'amener les élèves à réfléchir aux divers critères à prendre en compte pour leur orientation : leur relation à eux et aux autres, leurs compétences, leurs qualités, ce qu'ils imaginent des métiers... Dès la 5^e secondaire, on organise une animation avec le CIO (Centre d'information et d'orientation) de l'UCL, qui vient baliser les choses, présenter les Hautes Écoles et l'université... Ensuite, on propose une animation « restaurant », qui permet de montrer aux élèves sur quels critères on base ses choix. On leur fait croire qu'ils doivent choisir à manger dans un menu, comme au restaurant, et on transpose ensuite cette situation à leur orientation, en fonction de leurs réactions. Ils peuvent aussi se rendre au Forum aux professions, pour y rencontrer des professionnels et leur poser des questions.

En rhéto, les élèves sont plongés dans ce projet dès le premier jour. Ils remplissent un questionnaire pour évaluer leur état d'esprit relatif à leur orientation, et notre approche sera différente en fonction des cas. Le centre PMS vient en classe, et selon les groupes, on leur donne différents dossiers avec certaines tâches, des questionnaires, des informations sur les critères de choix, de la documentation liée à ce qu'ils souhaitent faire... Il y a aussi les soirées CIO, au cours desquelles ils rencontrent des représentants de départements et facultés de l'UCL.

Ensuite, j'assure le suivi auprès de chacun et je les prépare à leur recherche de stages. Chaque année, vers la mi-mars, ils doivent en effet participer à deux jours de stage en entreprise. Là, je pousse les indécis à prendre un rendez-vous personnalisé avec le centre PMS. C'est aux élèves de mener les démarches, d'être proactifs. L'objectif est de rencontrer des professionnels sur leur lieu de travail et d'observer. Je leur propose encore un petit suivi à partir de leur rapport de stage, et j'essaie de faire en sorte que les jeunes restent ouverts à d'autres possibilités, qu'ils puissent poser un choix conscient. Il s'agit de les amener à se dynamiser autour de leur orientation, à se poser des questions, mais aussi de montrer aux parents ce qui est mis en place pour aider leurs enfants. Chaque année, il y a peut-être un ou deux élèves qui ne veulent pas s'impliquer dans ce dispositif, mais 97% d'entre eux en sont très contents ! » ■



Photo : Saint-Berthuin - Malonne

Et hors de nos frontières...

Propos recueillis par Brigitte GERARD

L'asbl « **Orientation à 12** » regroupe les centres PMS des trois réseaux d'enseignement (libre, officiel subventionné et Communauté française), ainsi que Carrefour formation. Son objectif ? Favoriser les échanges européens en matière d'orientation. C'est ce que nous explique **Pierre GLEMOT**, directeur du Centre PMS libre de Neufchâteau et président de l'asbl.

Délocaliser pour orienter

Texte : Marie-Noëlle LOVENFOSSE

“ On a réfléchi avec les enseignants « piliers » de l'option, à savoir : les professeurs de français, sport et expression communication, et on s'est dit qu'il serait intéressant de sortir du contexte scolaire et familial avec les élèves de 3^e, dès la rentrée, pour leur apporter quelque chose de différent. Nous avons donc mis sur pied trois jours de classes vertes un peu spéciales. Plusieurs champs d'action sont visés : créer un groupe et travailler l'intégration des nouveaux élèves, permettre aux enseignants et aux élèves d'apprendre à se connaître, faire comprendre aux élèves la finalité de l'option dans laquelle ils se trouvent, demandant un réel investissement personnel et, au besoin, les réorienter.

Les enseignants proposent des jeux de cohésion ou de collaboration pour montrer ce qu'est l'animation. Les agents PMS sont là pour créer un lien avec les élèves et se faire mieux connaître. Ils se chargent de deux animations importantes, en soirée, qui « remuent » beaucoup les élèves, amenés, par exemple, à expliquer les raisons de leur choix d'option et le métier que, petits, ils rêvaient de faire. Les enseignants aussi se livrent, ce qui fait évoluer la relation profs-élèves.

En choisissant une photo qui exprime la manière dont ils voient leur option, ou en travaillant en groupe à la création d'une affiche qui en résume les principales caractéristiques, les élèves parlent d'eux-mêmes, de leur parcours, de leur avenir, et ils collaborent et débattent entre eux. Alors qu'ils se vivent souvent comme étant en échec et coincés dans une option qu'ils n'ont pas nécessairement choisie, évoquer leur parcours permet de mettre en évidence leurs compétences, ce qu'ils ont déjà mis en place, et ça les valorise.

Nous les rassurons aussi sur le fait que ce n'est pas parce qu'on a une qualification en agent d'éducation que l'avenir est bouché. On valorise cette option, qui requiert des qualités que tout le monde n'a pas. Le but, c'est de leur faire comprendre qu'ils ont autant de chances de réussir leur vie personnelle et professionnelle que quelqu'un qui a fait tout son parcours dans le général. L'important, c'est de les apaiser, en leur faisant prendre conscience des compétences qu'ils vont acquérir en fin de degré, par exemple être capables d'encadrer de façon autonome un groupe de jeunes en classes vertes. Cela permet aussi à certains de se rendre compte que l'option ne répond pas à leurs attentes, et ainsi de pouvoir se réorienter. Et ceux qui restent (re)trouvent une réelle motivation : l'an dernier, l'ensemble de la classe a pu poursuivre dans l'année supérieure... C'est la première fois que ça arrive ! » ■

Au sein de l'Institut Technique des Ursulines de Mons, ce tout jeune projet (il en est à sa deuxième édition) est parti d'un constat : les options de 3^e et 4^e TQ Techniques sociales et animation posaient problème depuis plusieurs années (démotivation des élèves, comportements inadéquats, orientation par défaut, sentiment d'être dans une option de « relégation »...). L'idée ? Mettre sur pied des classes vertes tout à fait particulières, comme l'explique **Frédéric LEBRUN**, psychologue du Centre PMS Mons 1.

“ L'objectif de l'asbl « Orientation à 12 » est de permettre à des agents PMS ou des professionnels de l'orientation de passer une semaine dans un pays européen pour y découvrir le système mis en place au niveau de l'orientation scolaire et professionnelle, et ensuite diffuser les informations récoltées. L'action de l'asbl se décline en quatre axes : les mobilités européennes, l'organisation de colloques¹ et de formations, ainsi que la diffusion d'outils via un site internet² ou la participation à des congrès.

En allant découvrir ce qui se passe ailleurs, il ne s'agit pas de faire ensuite du copier-coller, mais de s'approprier l'essence d'un outil et voir comment on peut en faire bénéficier le plus grand nombre chez nous. Du temps de la ministre Marie-Dominique SIMONET, j'avais aussi été désigné comme représentant du libre au sein du réseau ELGPN (European Lifelong

Guidance Policy Network), pour la politique d'orientation tout au long de la vie. J'ai alors participé à une dizaine de congrès en Europe, au cours desquels nous avons développé des outils en matière d'orientation et partagé nos pratiques avec les autres pays.

Dans la province du Luxembourg, une plateforme orientation regroupe par ailleurs le Forem, le SIEP, les centres PMS et met en place une série de choses en lien avec l'action d'« Orientation à 12 ». De leur côté, les centres PMS croulent sous les demandes en termes de guidance de jeunes, et la mission de l'orientation est parfois difficile car elle est chronophage. Avec le Pacte d'excellence, nous espérons pouvoir nous consacrer davantage aux entretiens à dimension clinique, qui permettent d'approcher l'historique du jeune, sa famille, une certaine intimité... Il s'agit de construire l'estime de soi des jeunes, leur confiance en eux, de leur apprendre

à s'approprier les informations qu'ils trouvent sur internet, à devenir autonomes.

Enfin, l'asbl accueille aussi chaque année des stagiaires et des professionnels de l'orientation scolaire ou professionnelle d'autres pays, pour leur faire découvrir notre manière de travailler. Grâce à ces échanges, on a pris conscience de notre atout majeur, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de disposer d'un dossier global sur les élèves. Dans certains pays, le service orientation ne fait que de l'orientation. Notre richesse est d'avoir un dossier complet, psychologique, social et médical de l'élève, qui permet de le suivre de ses 2 ans 1/2 à ses 18 ans. » ■

1. L'asbl « Orientation à 12 » organise, le 15 juin prochain, un colloque à Bruxelles sur le thème : « Les sens de l'orientation... vers de nouveaux modèles ».

Informations : www.orienta12.be > Colloques

2. www.orienta12.be

L'orientation : une mission

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

En quoi consiste exactement la mission des centres PMS en matière d'orientation ? Comment prend-elle effet sur le terrain ? Que prévoit le Pacte d'excellence à ce propos ? Ces questions, *entrées libres* les a posées à **Sophie DE KUYSSCHE**, Secrétaire générale de la FCPL.

Le décret de 2006 relatif aux centres PMS stipule que leur mission est « *d'accompagner l'élève dans la construction positive de son projet de vie scolaire et professionnelle* »... C'est très large !

Sophie DE KUYSSCHE : Effectivement. Dans les centres PMS, on a des professionnels du développement, de la santé et de l'action sociale. Ces fonctions peuvent être considérées comme complémentaires à celles de l'enseignant, notamment pour les questions d'orientation, l'école ayant cette mission au regard du décret « Mission » de 1997.

La problématique de l'orientation est évidemment centrale pour le centre PMS, parce qu'elle fait partie de la recherche de bien-être du jeune (dans son parcours scolaire et sa vie personnelle) et d'optimisation de ses conditions d'apprentissage. Elle est appréhendée comme un soutien du jeune dans son processus d'orientation, un accompagnement de l'éducation au choix, en mettant l'élève au centre de ce choix.

On ne décide donc plus pour lui. On lui renvoie, en quelque sorte, la responsabilité de son avenir ?

SDK : On est dans une optique d'orientation et de formation tout au long de la vie, ce que spécifie d'ailleurs le décret. C'est un long apprentissage, qui permet d'arriver à faire des choix et à prendre des décisions. Et il n'est pas toujours linéaire. L'erreur, l'échec peuvent aussi être des indicateurs, des moments-charnières où il faut se poser des questions et éventuellement faire d'autres choix. Les agents PMS sont des professionnels qui accompagnent le jeune dans cette démarche en prenant en compte son stade de développement émotionnel, affectif, cognitif, social, et les apprentissages déjà effectués à l'école ou à l'extérieur. Tout cela intervient dans un processus de connaissance de soi et d'orientation. On insiste beaucoup, dans les centres PMS, pour faire prendre conscience aux jeunes et aux parents que cette compétence à s'orienter ne s'acquiert pas en une

fois, mais que c'est un développement qui intervient de manière progressive, et qu'il faut prendre l'élève là où il est. On favorise aussi la multiplicité des sources d'information.

On parle beaucoup aujourd'hui de « développement personnel ». Est-ce cela qui est en jeu dans l'orientation ?

SDK : Il y a effectivement cette notion de développement personnel qui inclut la connaissance de soi, l'estime de soi et la confiance en soi. Il s'agit de faire en sorte que l'élève puisse lui-même trouver ses points forts et ses points faibles, et identifier les compétences à acquérir. Mais on ne peut pas parler d'orientation sans évoquer l'information et



des centres PMS

la connaissance des formations, des filières et des métiers. En sachant que nous sommes dans un contexte où des métiers se créent tous les jours, et où les spécialistes nous disent que plus de la moitié des fonctions qu'exerceront demain les enfants d'aujourd'hui n'existent pas encore. On ne choisit plus un métier pour la vie. S'orienter, c'est donc aussi savoir s'adapter et se former tout au long de sa vie pour répondre à des exigences qui n'existent peut-être pas encore.

Voilà pour la théorie, mais du point de vue pratique, comment faire ?

SDK : Le centre PMS va accompagner le jeune pour qu'il puisse s'informer, s'interroger, questionner ses représentations, élaborer des projets, faire des choix et, in fine, prendre une décision. Cette responsabilité d'accompagnement, le centre PMS la partage avec l'école et les parents.

Ce qui se fait concrètement au sein des écoles se décide en concertation avec le centre PMS. Les initiatives sont très différentes d'un établissement à l'autre et en fonction des classes concernées. On ne réalise pas les mêmes activités d'orientation en 2^e secondaire qu'en rhéto. Cela peut prendre la forme d'animations sur la connaissance de soi, des métiers, des formations, à petite échelle dans un établissement ou à grande échelle en regroupant toutes les écoles d'une même ville, par exemple. Il peut aussi s'agir de visites de salons ou d'entreprises, de rencontres avec des professionnels, etc. (*cf. ci-contre*). Les centres PMS peuvent proposer des interventions collectives en classe ou en groupe, ou des entretiens individuels avec ou sans les parents, etc. On peut aussi trouver sur internet des séquences très bien construites sur la présentation de métiers, dont certains sont peu connus du grand public.

Les partenaires que sont l'école et le centre PMS doivent aussi réfléchir à l'opportunité de faire appel à des acteurs extérieurs tels que le SIEP, le CEDIEP, les Cités des Métiers, qui développent une expertise en matière d'information sur les filières et les professions. Ces diverses initiatives sont bénéfiques à condition que le jeune identifie leur articulation à sa démarche personnelle d'orientation. En ce sens, le triangle famille-école-centre PMS, par la complémentarité des approches, renforce l'accompagnement du jeune dans ses démarches d'orientation.

Que prévoit le Pacte d'excellence en matière d'orientation ?

SDK : Il prévoit de développer l'approche éducative de l'orientation, pour permettre à l'élève d'être véritablement acteur et d'éviter les choix de filières par défaut, comme cela se fait encore trop souvent. Il envisage également de revoir le rôle du conseil de classe. Il faudra, à cet égard, se poser la question des AOB (attestations de réussite avec restriction), difficilement compatibles avec l'approche éducative de l'orientation. Il sera tout aussi nécessaire de mettre le Pacte en lien avec le nouveau tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire, au bout duquel on fait le pari que l'élève sera en capacité de choisir lui-même sa filière (transition ou qualification).

Le Pacte dit encore qu'il faudra insérer des contenus liés à l'orientation dans les cours. On n'a pas, à l'heure actuelle, de précisions sur la manière dont cela pourrait s'opérer. Le Pacte ajoute que les centres PMS seront déchargés de la mission d'information sur les filières. Nous ne sommes pas contre cette disposition (*il existe une multiplicité de filières et de professions, et l'information sur celles-ci ne fait pas forcément partie du cœur du métier de l'agent PMS*), pour autant que les acteurs extérieurs chargés de cette information soient performants, disponibles, neutres, et puissent intervenir aux moments nécessaires. Le Pacte prévoit, enfin, le développement d'un « portail de l'orientation » sur internet. C'est nécessaire, mais pas suffisant ! ■

Salons des études, des professions, des options

De multiples initiatives scolaires, associatives et commerciales proposent aux jeunes des événements informatifs relatifs aux études et aux professions. Salons, rencontres de professionnels, soirées métiers, etc. ont du sens pour l'élève conscient de leur apport dans sa démarche personnelle d'orientation.

Préparer la participation à ces événements avec les jeunes leur permet de les articuler au processus d'orientation en cours. Quelles informations aimerais-je y obtenir ? Quelles questions aimerais-je pouvoir poser ? À qui ? Des interrogations de ce type permettent de définir l'objectif de la participation à un événement et son apport dans la réflexion du jeune. C'est aussi une occasion, pour les enseignants, les parents et les agents PMS, d'éveiller l'esprit critique des élèves en les informant sur la nature de l'initiative proposée, ainsi que sur les organisateurs et leurs objectifs.

Des clés pour une éducation aux choix

Brigitte GERARD

Aider un jeune à trouver son orientation, c'est d'abord lui apprendre à poser des choix. La Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESeC) a, dès lors, inscrit l'éducation aux choix au cœur de ses deux derniers Plans d'actions prioritaires (PAP), avec pour objectif d'accompagner les équipes éducatives dans cette mission.

« L'éducation aux choix concerne tous les degrés et toutes les filières d'enseignement, rappelle **Anne CAUDRON**, formatrice à la FESeC pour cette thématique qui concerne le projet de vie de l'élève, en ce compris l'orientation. *Un élève habitué à poser des choix et à réfléchir à sa façon de fonctionner sera plus à l'aise pour s'orienter.* »

Ce souci d'accompagner les jeunes dans leurs choix n'est pas neuf. Le décret « Missions » (1997) permettait déjà d'affecter l'équivalent de deux semaines réparties sur le 3^e degré à des activités d'aide à l'orientation. Quant au dernier décret relatif au 1^{er} degré, il précise qu'il faut utiliser au minimum six demi-journées pour l'éducation à l'orientation.

Et qu'en est-il au niveau de la FESeC ? « *La réflexion relative au projet personnel du jeune s'est ouverte sur une dynamique d'éducation aux choix, qui était l'un des objectifs du PAP de 2013-2016. Celui-ci a mis en place différentes actions, dont l'une concernait le conseil de classe et la manière d'y faire remonter les informations de l'élève à propos de ses choix. Il y a aussi eu la rédaction et la mise en œuvre, au 2^e degré professionnel, d'un nouveau programme « Services sociaux » particulièrement innovant, car à la fois « orienté » et « orientant ». L'éducation aux choix s'y retrouve à travers les différents cours de l'option, permettant ainsi à chaque jeune de faire murir ses projets.* » La FESeC a, dès lors, formé et accompagné les équipes éducatives à la mise en place de ce nouveau programme.

Cohérence du parcours

Par ailleurs, diverses formations CECAFOC¹ relatives à l'éducation aux choix sont prévues, ainsi que des formations en école. Tous ces modules sont également accessibles aux agents PMS. Quant au nouveau PAP de la FESeC (2017-2020), il évoque encore l'éducation aux choix dans l'axe « autonomie du jeune ». « *Les écoles proposent déjà de nombreuses activités d'aide à l'orientation, principalement aux 1^{er} et 3^e degrés. Les démarches au 2^e degré semblent moins fréquentes. Les enrichissements des dispositifs existants pourraient passer par une prise en charge plus dense du 2^e degré, accompagnée d'une réflexion sur la cohérence générale des activités proposées aux élèves sur les trois degrés. L'intégration de l'éducation aux choix au sein des disciplines – lorsqu'une thématique s'y prête, ou lors d'un moment réflexif – permettra également d'exposer régulièrement l'élève au processus de choix*

tout en apportant un supplément de sens aux apprentissages et en soutenant la motivation. »

L'année scolaire prochaine, en lien avec le nouveau PAP, la FESeC préparera un outil de sensibilisation à l'éducation aux choix à destination des directions et des enseignants. Des formations CECAFOC pour l'appropriation de la démarche d'éducation aux choix aux différents degrés sont également programmées. « *D'une manière générale, l'essentiel est de rendre l'élève davantage acteur de ses choix, de le mettre en situation de questionnement pour l'amener à chercher lui-même les informations nécessaires à la clarification de ses choix, mais aussi de l'accompagner dans un cheminement qui l'aidera à développer sa confiance en soi et lui donnera le goût de l'avenir.* » ■



Photo : Laurent NICKS

1. Centre catholique pour la formation en cours de carrière – <http://enseignement.catholique.be/cecafoc/>

Démocratie

Un enjeu d'école

L'équipe du Service d'étude du SeGEC

L'idée de placer l'école comme un lieu d'apprentissage de la démocratie fait consensus. Mais aujourd'hui, la démocratie est réinterrogée. Dès lors, dans ce contexte, comment apprendre la démocratie à l'école ? De quoi parle-t-on concrètement ? La nouvelle génération d'élèves a-t-elle un rapport différent aux enjeux collectifs et démocratiques ? Quelles sont les pratiques quotidiennes dans nos écoles à ce sujet ?

C'est à ces questions que répondront John PITSEYS, Jean-Pierre LEBRUN, Marie-Claude BLAIS, Jean DE MUNCK et Elena LASIDA lors de la prochaine Université d'été de l'enseignement catholique.

La matinée débutera avec une intervention de **John PITSEYS**, docteur en philosophie et licencié en droit, chargé de recherches au CRISP (Centre de recherche et d'information sociopolitiques). Ce dernier fonde principalement ses recherches sur l'analyse des systèmes démocratiques, l'organisation institutionnelle de la Belgique et l'étude du système politique européen. Il posera les bases de la journée et s'attardera sur le concept de citoyenneté dans un exposé intitulé « *Démocratie et citoyenneté : de quoi parle-t-on ?* ».

Le psychiatre et psychanalyste **Jean-Pierre LEBRUN** prendra ensuite la parole sur un thème qui lui tient à cœur,

l'articulation du collectif et de l'individuel, dans sa conférence « *« Nous » peut-il n'être que la somme des « je » ? Un enjeu pour la démocratie* ».

Enfin, **Marie-Claude BLAIS** clôturera la matinée en évoquant l'apprentissage de la démocratie à l'école. Cette docteure en philosophie est membre du Conseil supérieur des programmes en France et professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Rouen. Elle est également co-auteure, avec Marcel GAUCHET et Dominique OTTAVI, de *Transmettre, apprendre*, paru aux Éditions Stock en 2014.

Lors de cette première partie de journée, les participants auront la possibilité de questionner à deux reprises les conférenciers présents.

Au programme de l'après-midi, une série de vidéos viendront dépeindre de nombreuses initiatives et projets du quotidien des écoles. Cette session, intitulée

« *L'école en images* », sera développée en trois axes : « Diversité et démocratie », « Culture et démocratie », « Engagement et démocratie », auxquels les trois conférenciers de la matinée, accompagnés du philosophe, sociologue et professeur de l'UCL **Jean DE MUNCK**, réagiront.

Leurs interventions seront enrichies des réflexions d'**Elena LASIDA**. Cette économiste et théologienne enseigne l'économie solidaire et le développement durable à l'Institut catholique de Paris. Elle est membre du Conseil des Veilleurs qui accompagne l'enseignement catholique français dans son projet « *Réenchanger l'école* », qui veut placer l'école dans une démarche collective de mobilisation et de confiance.

C'est **Étienne MICHEL**, Directeur général du SeGEC, qui clôturera cette journée de débats. ■



Jean DE MUNCK



Marie-Claude BLAIS



John PITSEYS



Elena LASIDA



Jean-Pierre LEBRUN

Université d'été de l'enseignement catholique
Vendredi 24 août 2018 à Louvain-la-Neuve

Informations et inscriptions :
<http://enseignement.catholique.be> > Université d'été

Secondaire

Des allocations d'études qui

Si on est habitué à l'idée qu'il existe des bourses pour l'enseignement supérieur, on sait généralement moins que c'est également le cas pour le secondaire. La législation est la même, seuls les montants diffèrent.

Allocation ou bourse d'études pour les élèves du secondaire (ordinaire et spécialisé) est une aide financière octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) aux familles « de condition peu aisée ». Elle n'est pas octroyée automatiquement, la demande devant être reconduite chaque année scolaire. « *Les dernières statistiques relatives à l'octroi de bourses d'études dans le secondaire datent de 2014-2015, précise Fabrice GLOGOWSKI¹. Elles révèlent que 30% des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire ont demandé une bourse, et que 23% seulement en ont obtenu une. Cela peut paraître peu par rapport aux réalités économiques de notre société, un nombre toujours plus grand de familles se retrouvant en situation précaire.* »

Pourquoi n'y-a-t-il pas eu plus de demandes d'allocations d'études ? Les raisons peuvent être multiples (lire p. 13 la position exprimée par Bernard HUBIEN, de l'UFAPEC²), à commencer par le fait d'ignorer, tout simplement, que cette possibilité existe. Et pourquoi certaines familles s'en sont-elles vu refuser l'octroi ? « *Les critères de refus sont à 50% financiers (en 2014-2015), reprend F. GLOGOWSKI. Le seuil maximum de revenus à prendre en compte était dépassé.* » Pour les autres critères, sont évoqués des raisons académiques (sans doute des redoublements) ou de nationalité et des « motifs autres » non précisés.

Une réforme qui pose question

Deux points posent particulièrement problème dans la réforme de 2016 : le seuil minimum de revenus à atteindre et les revenus globalisés pour la famille. « *La nouvelle législation vise à mettre fin à certains abus, explique F. GLOGOWSKI. Il arrivait, par exemple, qu'un élève donne comme référent légal un grand-père sans revenus, alors que le père, lui, gagnait très bien sa vie. La première*



mesure qui a été prise a donc été la globalisation des ressources de toutes les personnes habitant la maison. »

On entend beaucoup parler aussi de la problématique des seuils. Avant la réforme, un seul seuil était établi : le seuil maximum de revenus au-delà duquel l'allocation d'études était refusée. La réforme instaure un seuil minimum de revenus en-dessous duquel on n'a pas droit non plus aux allocations d'études. Explication : « *L'Administration recevait entre 500 et 1000 dossiers de demande d'allocation par an où le revenu déclaré était de zéro, poursuit F. GLOGOWSKI. C'est quasiment impossible en Belgique ! À de rares exceptions près (par exemple, des personnes qui n'ont pas fait appel à des aides auxquelles elles ont pourtant droit), personne chez nous ne devrait être en-dessous de ce minimum. Il s'agissait donc, la plupart du temps, d'ingénierie fiscale visant à faire intervenir une série d'abattements.*

Le législateur a créé une Commission spéciale pour examiner, au cas par cas, la requête des familles qui se déclareraient en-dessous du seuil minimum. » Pour établir celui-ci, le gouvernement a pris le seuil « plancher » des revenus imposables en-deçà duquel il n'y avait pas d'imposition, et il l'a divisé par deux. On arrive donc à un seuil minimum annuel de 3690 EUR pour une personne isolée.

Autres soucis

Quant aux seuils maximums, ils ont été légèrement augmentés pour équilibrer les effets de la réforme. Une fois l'allocation octroyée, il n'y a pas de contrôle de la manière dont elle est utilisée. Elle peut l'être pour payer la cantine, divers frais scolaires, un abonnement de bus, un voyage scolaire ou autre. « *Si les critères d'octroi sont les mêmes pour tout le monde, il faut malgré tout souligner un problème d'accès à la procédure, qui doit dorénavant se faire en ligne³, souligne*

gagnent à être connues

Marie-Noëlle LOVENFOSSE



Photo : Laurent NICKS

F. GLOGOWSKI. *Le dossier en lui-même n'est pas compliqué à constituer, mais l'accès au site sécurisé de la FWB et la création d'un compte CERBERE sont des démarches plus complexes. Le SeGEC a insisté au sein du Comité supérieur des allocations d'études pour qu'il soit encore possible d'envoyer sa demande via des documents papiers. Nous encourageons les écoles à sortir ces documents et à les remettre aux parents qui en feraient la demande. Nous avons aussi soutenu l'idée que les envois non recommandés soient également pris en compte. Une évaluation du système et de la réforme a été entamée. On ne devrait plus, à l'avenir, tenir compte des revenus éventuels des frères et sœurs pour la globalisation des revenus de la famille. Le gouvernement a ajusté son budget global en prévoyant, pour cette réforme entamée en 2016, un supplément de 10 millions EUR (allocations du supérieur comprises), de manière à pouvoir satisfaire davantage de demandes.* » ■

Quelques chiffres

- La bourse est, en moyenne, de 245,28 EUR/an par enfant scolarisé au secondaire (elle est de 1080 EUR en moyenne par étudiant du supérieur). Son montant varie en fonction des revenus du ménage, du nombre de personnes à charge, du fait que l'élève est externe ou interne, ou encore du fait de bénéficier ou non d'allocations familiales.
- En 2014-2015, 361 773 élèves étaient scolarisés dans le secondaire (spécialisé compris). Près de 30% d'entre eux ont fait une demande d'allocation d'études (ils étaient 28% dans le supérieur), et un peu moins de 25% en ont bénéficié après examen des dossiers (ils étaient 19% dans le supérieur).
- En 2014-2015 toujours, les demandes d'allocations d'études étaient réparties comme suit : Bruxelles : 31,88%, Hainaut : 29,77%, Liège : 23,46%, Namur : 9,66% et Luxembourg : 5,60%.

Pour les parents : peut mieux faire !

L'allocation d'études au secondaire est-elle connue, intéressante, suffisante, facile à obtenir ? Voici ce qu'en dit Bernard HUBIEN, Secrétaire général de l'UFAPEC².

“ Nous avons rencontré tout récemment le médiateur de la FWB, et nous lui avons fait part des difficultés rencontrées par les parents. Nous constatons plusieurs choses très dommageables au sujet desquelles les parents nous appellent... à commencer par la difficulté de faire la demande, tout simplement ! L'identification par CERBERE est un véritable parcours du combattant, et l'ensemble de la procédure est particulièrement complexe. Une personne de notre connaissance a fait le test avec un informaticien, et n'y est pas parvenue ! Il est indiqué sur le site qu'on peut envoyer un document papier, mais il n'est vraiment pas simple à trouver. Une de nos collègues a dû s'y reprendre une bonne dizaine de fois avant d'y parvenir. Et si on essaie de téléphoner au service concerné, on est renvoyé vers le site, sans plus d'explications.

Mais ce n'est pas le seul problème. Une fois la demande introduite, il est très compliqué d'avoir des informations sur l'acceptation ou non de son dossier, puis de recevoir le paiement. En novembre dernier, une maman nous a appelés parce qu'elle n'avait aucunes nouvelles concernant l'allocation demandée l'année précédente. Nous souhaiterions une gestion des dossiers plus efficace, dans des délais raisonnables. Les familles se retrouvent parfois dans des situations ubuesques : les deux premiers enfants reçoivent l'allocation, et pas le troisième... Pourquoi ? Mystère !

Quant aux nouveaux critères introduits par la réforme (notamment, le seuil minimum en-deçà duquel aucune allocation ne sera accordée), on y perd son latin. Le ministre MARCOURT fait état du fait qu'il y a moins de demandes d'allocations d'études qu'auparavant, mais c'est parce que beaucoup de parents ne sont tout simplement pas informés de la possibilité de demander cette bourse (nous faisons notre possible à ce propos, mais ne pourrait-on pas envisager une campagne d'information à grande échelle, venant de la FWB ?), ou renoncent à introduire une demande tellement la procédure est complexe, ou ne parviennent pas à faire le nécessaire dans les délais.

Obtenir cette allocation, c'est un droit quand on est dans les conditions ad hoc, et beaucoup de familles ne parviennent pas à l'exercer, alors que pour certaines d'entre elles, la bourse est tout bonnement indispensable pour pouvoir payer les classes vertes, un voyage scolaire ou certains stages, mais aussi les frais scolaires habituels, ou encore la cantine. On pense tout particulièrement aux familles monoparentales. »

1. Conseiller à la Cellule pédagogique de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique

2. Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique

3. www.allocations-etudes.cfwb.be

Un cerveau pensant : entre plasticité et stabilité

Anne LEBLANC

La nébuleuse « neurosciences » ne cesse de s'étendre, et donc aussi dans le monde scolaire. Une bonne raison pour s'intéresser au dialogue entre **Jean-Pierre LEBRUN** et **Marc CROMMELINCK** consigné dans le livre *Un cerveau pensant : entre plasticité et stabilité. Psychanalyse et neurosciences*¹. Petit survol qui attire l'attention sur ce qui touche, de près ou de loin, les enjeux éducatifs.



Jean-Pierre LEBRUN évoque, dès le début de l'entretien, la tension née entre psychanalystes et certains scientifiques lors de la parution de l'ouvrage de Jean-Pierre CHANGEUX, *L'homme neuronal*, en 1983. Ce dernier proposait une approche scientifique de cette « matière à penser » qu'est le cerveau : le psychisme a une anatomie et une physiologie. Cette vision a évidemment suscité un tollé chez les psychanalystes, qui y voyaient une volonté de réduire l'homme à un

ensemble de mécanismes, et donc à ce que J.-P. LEBRUN considère comme un modèle réductionniste.

Marcel CROMMELINCK suggère de se pencher sur notre héritage culturel occidental pour comprendre comment le lien complexe entre l'âme, l'esprit, le psychisme et la nature, la matière, le corps a été appréhendé. De Platon à Descartes, on a admis que l'esprit est une substance différente du corps. C'est le dualisme ontologique. Le pari cartésien a permis

l'autonomie des sciences et tous les progrès technologiques qui en sont la conséquence. Dans un même temps, il a donné un statut à la pensée et a autorisé l'individu à se penser comme sujet. Cela a ouvert la voie à l'approche du sujet au singulier et, *in fine*, à la psychanalyse freudienne admise comme discipline scientifique.

C'est ce dualisme cartésien que bousculent les neurosciences et leur monisme matérialiste. Cette unité indivisible de l'être est bien le noyau dur des neuro-

sciences, qui considèrent que les états mentaux et comportementaux sont des propriétés de ces systèmes complexes que sont les cerveaux. Mais M. CROMMELINCK estime que les neurosciences cognitives ne peuvent se réduire aux modèles de la biophysique et de la biochimie. Elles nécessitent un pluralisme des approches, des savoirs spécifiques aux classes de propriétés. Point de vue qu'il reconnaît ne pas être partagé par tous ses collègues.

Homo sapiens et émergence

Pour dépasser la vision mécaniste de l'homme, il s'appuie sur le concept d'émergence, que l'on peut résumer de manière un peu caricaturale en « *le tout est plus que la somme des parties* ». Le cerveau a été le théâtre, au cours de l'évolution de processus d'émergence, de propriétés inédites chez l'humain par rapport aux autres mammifères. Ainsi, sujet d'actualité, qu'est-ce qui différencie l'homme de l'animal ? Le psychiatre dira – on s'en doute – que c'est le langage. Le neuroscientifique répond que ce n'est pas aussi simple.

L'éthologie l'a démontré, il existe bel et bien des modalités de communication dans le monde animal. Mais elles n'existent que sur le mode injonctif. Chez l'homme, les modes déclaratif, interrogatif et performatif existent aussi. Parler, c'est aussi rendre présente une chose qui est absente, et c'est aussi prendre du retrait par rapport à l'immédiateté et l'urgence. Il y a bien eu un saut qualitatif chez l'espèce humaine que la vision réductionniste ne peut expliquer. Entrer dans la langue, c'est entrer en humanité, intégrer le système symbolique du langage qui implique des contraintes réelles. Le petit humain, qui naît prématurément par rapport aux autres espèces, est dépendant des autres « parlants » pour atteindre son autonomie.

À l'heure des injonctions au « vivre ensemble », J.-P. LEBRUN rappelle que « *ce n'est pas le vivre ensemble qui doit faire repère – les abeilles et les fourmis vivent aussi ensemble –, mais le vivre ensemble des êtres parlants que nous sommes* ».

La question du collectif

Les deux auteurs s'accordent donc sur le fait que chez l'homo sapiens, un espace

nouveau a émergé, celui du langage et de la culture (la semio-sphère), ouvrant des horizons inédits au sein de l'évolution. Dans une communauté des hommes liés par le langage, la question du collectif est donc essentielle, mais quand il s'agit de transmission en son sein, M. CROMMELINCK insiste sur la notion de réciprocité plutôt que sur la « place d'exception » chère à J.-P. LEBRUN. Il préfère, pour l'organisation des sociétés démocratiques, la notion de place différente, mais qui doit impérativement être incarnée. Comment penser l'éducation, s'il n'y a pas un sujet en chair et en os qui occupe le pôle d'éducateur, et ce, même au temps des « classes inversées » ?

Plasticité cérébrale

Pour comprendre le lien entre structures neuronales et fonctions mentales, M. CROMMELINCK reprend ce qu'il avait déjà présenté lors de l'Université d'été 2015 du SeGEC² : les deux types de causalités entre le *microniveau* (l'encéphale, organe fait de cellules avec des neurones, des connexions, etc.), qui relève du monde de l'anatomie, et le *macroniveau* (propriétés de nos états mentaux, désirs, croyances, perceptions, intentions, etc.), qui relève de la psychologie cognitive.

Il y a une causalité ascendante entre le microniveau et le macroniveau. Les données cliniques montrent que certaines lésions produisent, par exemple, des troubles de la parole. Mais des propriétés émergentes du macroniveau (écriture, langage, etc.) peuvent agir, de manière efficiente, sur les propriétés du microniveau (structure et fonctionnement cérébral). L'apprentissage de la lecture recycle un module cortical des voies visuelles. La culture est un levier de transformation, non seulement de nos comportements, mais aussi de nos cerveaux.

Où va, dès lors, notre société qui remet en cause son héritage culturel comme, par exemple, le modèle patriarcal, le principe d'autorité et valorise l'immédiateté ? J.-P. LEBRUN regrette cette perte de prise de recul qui empêche une lecture d'ensemble de ce qui arrive : « *Ne sont désormais admis que les gestionnaires de données scientifiquement établies ou les élites managériales, autrement dit, des politiques, sans politique* ». Ce point de vue interpelle et permet une autre approche

des mises en cause actuelles de notre système démocratique.

École et neurosciences

L'école est finalement au cœur de ces questions. Entre principe d'égalité et dissymétrie de la relation pédagogique, autonomie et intérêt collectif, contraintes des apprentissages et plaisir de l'individu, elle doit aussi désormais faire face à ce qui relève, pour M. CROMMELINCK, des quelques grandes mutations culturelles de l'histoire de l'humanité, la mutation numérique. Actuellement, il est admis qu'il y a, vers 5 ans, des mécanismes de plasticité, de recyclage de cartes corticales qui permettent à l'enfant d'apprendre à lire en quelques mois.

Les travaux de Stanislas DEHAENE ont, par ailleurs, démontré que c'est l'association systématique graphème-phonème qui amène la lecture. L'apprentissage du calcul demande un même processus de recyclage, et Olivier REY plaide pour que les quatre opérations de base soient apprises en même temps, parce que cette structure d'opérateurs articulés les uns aux autres est fondamentale. À l'encontre de la vision qui repousse l'apprentissage de la division plus tard dans le cursus.

Alors, comment la culture numérique est-elle en train de modifier les cerveaux ? Certes, on peut lister effets bénéfiques et néfastes. Retenons un point de vigilance : l'effet sur la mémoire, alors que tout est stocké et directement accessible sur un smartphone. Certes, la mémoire n'est pas la pensée, mais elle en est le terreau. Et si on abandonne l'écriture traditionnelle et son schéma moteur pour la tracer au profit du clavier, qui ne mobilise que la position spatiale, n'y aura-t-il pas des conséquences sur l'apprentissage de la lecture ? Quelques questions parmi tant d'autres que pose cet ouvrage, dont on sort avec la conviction que le dialogue entre neuroscientifiques, psychologues, psychiatres et professionnels de l'éducation est crucial. ■

1. Marc CROMMELINCK et Jean-Pierre LEBRUN, *Un cerveau pensant : entre plasticité et stabilité. Psychanalyse et neurosciences*, Éditions Hérès, 2017

2. <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Service d'étude > Université d'été > 2015 - Mutation numérique : mutation scolaire ? > Traces

Chloé SANA

Slalom entre pistes et auditoires

Brigitte GERARD

Chloé SANA est étudiante en 2^e année « institutrice primaire » à l'École normale catholique du Brabant wallon (ENCBW). Mais elle a aussi passé une bonne partie de ces dernières années sur les pistes de ski pour guider sa sœur malvoyante, Eléonor. À deux, elles ont même participé aux derniers Jeux Paralympiques d'hiver à PyeongChang, en Corée du Sud... avec une médaille de bronze à la clé !



Chloé et sa sœur Eléonor, avec leur médaille de bronze

Comment le ski est-il entré dans votre vie et celle de votre sœur ?

Chloé SANA : Par hasard ! Eléonor faisait de la gymnastique, et elle était bonne à tous les agrès sauf à la poutre. La Ligue Handisport l'a alors informée qu'il n'y avait pas de gymnastique spécifique pour les malvoyants, et lui a proposé de faire du ski à la place. On est allées à une journée de détection aux Pays-Bas, où Eléonor a appris qu'elle avait du potentiel et que je pourrais devenir sa guide... J'avais alors 18 ans. Sur le moment, j'étais partante, mais on ne s'imaginait pas que cela prendrait autant d'ampleur !

Comment avez-vous concilié cette activité sportive avec vos études d'institutrice ?

CS : J'étais en rhéto quand ça a commencé, et je me suis renseignée auprès de l'ENCBW pour voir s'il était possible de combiner sport et études. C'était le cas, et je me suis donc inscrite juste après

mes humanités. Au départ, je partais dans l'optique de faire ma première en deux ans, mais j'ai finalement passé un maximum d'exams et suis passée tout de suite en seconde. C'était toutefois plus facile pour ma sœur car elle a le statut d'athlète de haut niveau, alors que je n'ai que celui de partenaire d'entraînement...

Pour aller en Corée, vous avez dû interrompre votre année d'étude...

CS : J'ai en effet raté une longue période de cours. Je suis revenue à l'école le 26 mars, je n'y avais plus mis les pieds depuis le 4 décembre ! Heureusement, des copines me transmettaient leurs notes de cours et m'inscrivaient aux travaux de groupe. Et j'ai pu commencer un stage le 23 avril. Mais je n'ai pu passer aucun examen en janvier, et je dois tous les repasser en aout.

Comment avez-vous vécu les Jeux Paralympiques et l'obtention de la médaille de bronze ?

CS : C'était vraiment émouvant ! Pour nous, c'était une compétition comme une autre, on ne voulait pas se mettre trop de pression... Mais quand on a su qu'on était troisièmes de la descente, ça a été l'explosion, on était très contentes !

Vous avez aujourd'hui pris la décision d'arrêter le ski à ce niveau...

CS : Oui, j'ai envie de me plonger réellement dans mes études, de continuer ma vie à moi. Ma sœur ne sait pas encore vraiment ce qu'elle va faire... Ce ne sera en tout cas pas facile de trouver un nouveau guide, en qui elle pourra avoir totalement confiance. De mon côté, j'avais envie de vivre cette expérience avec elle, de l'aider comme je le pouvais... Et au final, ça a resserré nos liens.

Vos études d'institutrice correspondent-elles à ce que vous attendiez ?

CS : Oui, c'est ce que je veux faire depuis que je suis toute petite, j'ai toujours aimé apprendre des choses aux autres. J'ai eu un stage de deux semaines avant de partir en Corée, et il s'est très bien passé. J'attends avec impatience d'avoir ma propre classe, pour pouvoir y mettre des choses en place sur du long terme !

Qu'est-ce que la pratique d'un sport de haut niveau vous a apporté, d'une manière générale et pour vos études ?

CS : Surtout de la confiance en moi, ce qui m'a beaucoup aidée pour mes études, car j'étais très timide. Cela m'a permis aussi d'être beaucoup plus organisée, car je devais jongler entre les études et le sport, ce qui n'était pas évident ! Pour Eléonor, le sport, c'est presque toute sa vie. Il lui a apporté le dépassement de soi, la sensation que tout est possible, que même si les chances sont minces, il ne faut pas renoncer... ni dans le sport, ni dans la vie ! ■

 [ONLIT-ÉDITIONS] ENQUÊTE



Luc DUPONT
Anna, ici et là
ONLIT-Éditions, 2018

Auxiliaire de police fraîchement nommée en milieu rural, Anna rencontre Matilda au milieu des vieilles pierres et des pieds de vignes. Riche propriétaire, Matilda gère un domaine qui attise les passions et suscite la convoitise. Peu à peu, un drame se noue sous nos yeux, dans une atmosphère crépusculaire qui n'est pas sans évoquer celle des meilleurs romans policiers scandinaves.

Servi par un style admirable et une grande maîtrise de la narration, *Anna, ici et là* a obtenu le Prix Fintro 2017 Écritures Noires (mention spéciale du jury). Ce prix entend révéler des auteurs talentueux qui n'ont jamais été publiés. « *L'écriture, c'est d'abord une musique, et chez Luc DUPONT c'est une partition, elle envoute. Cette musique, c'est une symphonie.* » (Thierry BELLEFROID, journaliste RTBF et membre du jury Fintro) *Anna, ici et là* est le premier roman du Liégeois **Luc DUPONT**. Il partage son temps entre sa famille et l'école. Occupations qui, heureusement, lui laissent quelques soirées pour la lecture, la cuisine, le cinéma et, bien sûr, l'écriture...

CONCOURS

Gagnez 5 exemplaires de ce livre en participant en ligne, **avant le 14 juin**, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois de mars sont :

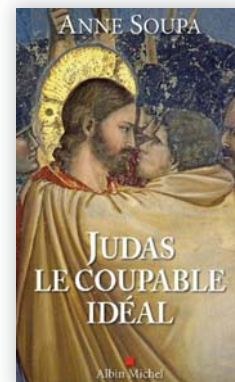
Benoit PÂQUET, Catherine SALEMBIER, Claire THYRION, Paloma URBINA PEREZ et Dominique VAN DUYSSE

La figure de Judas est parmi les plus noires de notre histoire chrétienne. Il incarne à lui seul le mal, la traîtrise et la cupidité. Il a servi également de prétexte à un antisémitisme exacerbé depuis vingt siècles. Avec la parution de *L'évangile selon Judas*, une autre proposition s'est faite jour : Judas aurait convenu avec Jésus de le livrer.

Comment le lecteur peut-il essayer de cerner ce personnage, alors qu'il est confronté à deux visions différentes ? **Anne SOUPA** nous propose, dans son ouvrage, de questionner les textes, de déconstruire les interprétations de la tradition, de replacer les textes dans leur contexte et de les lire ainsi avec d'autres lunettes. De cette façon, elle nous propose d'aborder le personnage Judas sous deux aspects : son « côté soleil » et son « temps du malheur ». En effet, comme le dossier « Judas » a toujours été instruit à charge par la tradition chrétienne, A. SOUPA décide d'endosser le rôle de juge d'instruction en reprenant point par point le dossier à charge et à décharge, en essayant de dégager les mobiles du « crime ». Elle mène une véritable enquête et attire l'attention du lecteur sur des éléments généralement occultés durant des siècles. Elle tente également de répondre aux questions de savoir si Judas a « trahi » ou seulement « livré » Jésus ; s'il était possédé par Satan ou désabusé par ce Messie « souffrant » qui ne correspondait pas au Messie triomphant qu'il attendait.

Judas a été le coupable idéal, le seul à qui la tradition a fait porter le poids du reniement de Pierre et de l'abandon des autres. L'auteure en fait un bouc émissaire d'une faute collective, celle des disciples, comparable au bouc de la tradition juive que l'on envoie au désert porteur des péchés du peuple d'Israël.

Femme engagée pour la promotion des femmes et des laïcs dans l'Église catholique, Anne SOUPA nous propose ici, à contre-courant des thèses traditionnelles, sa vision du Judas des évangiles. Ce travail de recherche et de relecture est à la fois complet, passionnant, argumenté et se situe en dehors d'une herméneutique traditionnelle. Ce livre se lit aisément, malgré la complexité du dossier. **Fabrice GLOGOWSKI**



Anne SOUPA
*Judas
Le coupable idéal*
Albin Michel, 2018

PARUTION



Sous la direction de Vincent ROBIN, Pierre RAMELOT, Soledad SOLDEVILA, Anne-Catherine VIEUJEAN et Manuela MIRON

*Formation des enseignants :
répondre aux défis de l'internationalisation*
Mise en perspective du dispositif PEERS
EME éditions, 2018

RECEVOIR **ENTRÉES LIBRES**
EN VERSION ÉLECTRONIQUE ?

www.entrees-libres.be > Newsletter



VIDÉO

À LA POINTE DE LA MODE

Onze écoles de l'enseignement secondaire ordinaire catholique organisent des options du secteur Habillement-textile, ainsi que dix dans l'enseignement spécialisé et quatre en promotion sociale. Coup de projecteur sur ce secteur encore trop souvent méconnu.

Extraits choisis de la (courte) vidéo réalisée par le Service Communication du SeGEC :

« Après le secondaire, j'aimerais aller à Paris pour poursuivre mes études dans le design et me faire un nom dans le métier et, pourquoi pas, reprendre une maison de couture ou avoir ma propre marque. »

« Il y a des représentations un peu surannées qui trainent encore dans l'esprit du grand public par rapport à la formation qu'on donne dans ces sections-là. On peut voir ici combien c'est un travail de pointe, créatif. »

Marc BELLEFLAMME, directeur du Centre scolaire S2J à Liège

« Ce qui se pratique aujourd'hui dans les cours, dans les ateliers des écoles qui organisent les options du secteur, c'est un travail de création et de réalisation précis, poussé, avec du matériel professionnel et industriel. »

Emmanuelle DETRY, responsable des secteurs Arts appliqués et Habillement-textile de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (SeGEC)

« Il faut s'enrichir, s'entourer, se remettre en question en permanence, rester au courant, rester attentif, ne pas rester sur ses acquis. Si les techniques n'ont pas complètement changé, il faut veiller à ce que le vêtement soit actuel, à être orienté « projets » et à continuer à se former en permanence. »

Suzanne GOOSSE, enseignante à l'Institut Saint-Joseph de Jambes

Vidéo à découvrir sur notre page Facebook (Enseignement catholique – SeGEC) et sur <http://enseignement.catholique.be> >

Secondaire > Les disciplines-secteurs > Habillement-textile



Photo : secteur Habillement-textile FESeC



CANTINE « GOOD FOOD »

Vous souhaiteriez proposer des menus plus savoureux, plus équilibrés et plus respectueux de l'environnement, utiliser des produits de saison tout en réduisant le gaspillage alimentaire ? C'est possible !

Chaque année, Bruxelles Environnement, en collaboration avec Biowallonie et CODUCO, propose des formations entièrement gratuites pour aider les cantines bruxelloises à adapter progressivement leurs menus, et même accéder au label « Cantine Good Food ».

Durant les **formations pratiques**, qui s'adressent au personnel de cuisine, les participants réaliseront des préparations autour d'un même thème défini. Dès midi, les cuisiniers et les participants aux formations thématiques de l'après-midi seront invités à déguster les plats réalisés ensemble.

Les **formations thématiques**, quant à elles, s'adressent à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont impliqués dans la gestion de la cantine : responsable environnemental, acheteur, direction, personnel de cuisine, enseignants, etc.

Pour découvrir le programme des formations, le formulaire d'inscription ainsi que les informations sur les différents thèmes et publics-cibles, rendez-vous sur le site de Bruxelles Environnement :

www.environnement.brussels > Thèmes > Alimentation > Restauration et cantines > Outils > Programme formations Cantine Good Food 2018

 SÉMINAIRE

La Confédération bruxelloise des entreprises non marchandes (CBENM) organise, le 5 juin prochain, un séminaire consacré à « **L'efficacité énergétique dans les cuisines et les buanderies de collectivités** ». Certaines études de cas démontrent, en effet, que celle-ci peut représenter jusqu'à 15% de la consommation totale en énergie.

Informations et inscriptions : www.web.cbenm-bcspo.be > Projet énergie > Agenda

NOS HÉROS OUBLIÉS

41 000 soldats belges ont été tués pendant la Première Guerre mondiale. À la demande des familles, beaucoup d'entre eux ont été transférés dans les cimetières de leur commune natale.

Aujourd'hui, un siècle plus tard, il subsiste environ 6000 tombes de soldats rapatriés. Grâce à son projet « *Nos Héros Oubliés* », le War Heritage Institute (WHI) veut les identifier, les signaler et s'en souvenir. Avec l'aide des 618 sections de la Fédération nationale des combattants de Belgique, une campagne de sensibilisation des communes a débuté il y a quelques semaines. Elle propose de placer des plaques commémoratives sur ces tombes, afin que ces rapatriés ne tombent plus dans l'oubli.

Le projet se terminera le 11 novembre, lorsque la dernière plaque sera apposée sur la tombe du Soldat inconnu, le rapatrié le plus célèbre du pays.

Les écoles sont invitées à contribuer à ce projet de mise en valeur de ces héros. Un dossier d'accompagnement pédagogique permet d'aborder la thématique en classe (5^e et 6^e primaires).

Plus d'infos sur www.warheritage14-18.be >

Événements > Nos Héros Oubliés > Programme éducatif



CONSOMMATION COLLABORATIVE

L'asbl Taxistop propose un **module pédagogique interactif autour de l'économie collaborative**. Celle-ci consiste à mettre en commun des ressources sous-exploitées pour les rentabiliser et éviter le gaspillage. Il s'agit, par exemple, de mettre à disposition d'autres personnes les places libres de sa voiture (covoiturage), d'échanger les vêtements qu'on n'a plus envie de mettre, ou de faire partager ses connaissances en scrapbooking.



Destiné aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e années du secondaire, le module vise à en découvrir très concrètement les différentes filières. Après une introduction par un expert de l'asbl qui s'appuie sur

deux courtes vidéos, les élèves sont invités à participer à un jeu de rôles. L'animation se clôture par un moment de réflexion au cours duquel les participants échangent sur l'application des principes dans leur propre vie. Le sujet peut, enfin, être approfondi en classe sur base du dossier pédagogique.

Plus d'informations :

www.taxistop.be > Projets et événements > Module conso collaborative

Les écoles inscrites dans la démarche Plans de Déplacements Scolaires (PDS) à Bruxelles peuvent demander une subvention à Bruxelles Mobilité pour bénéficier du module gratuitement.



RADIO

Chaque dernier mercredi du mois à 15h30, **RCF Bruxelles** consacre une séquence à l'école catholique. Les sujets sont très divers, et le plus souvent traités préalablement dans *entrées libres*.

Parmi les derniers sujets en date, « *Le sport à l'école* » avec **Emmanuel CHAUMONT**, responsable du secteur Éducation physique à la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (SeGEC).

Les émissions sont à réécouter en podcast sur www.rcf.be >

Bruxelles > Toutes les émissions >

La salle des profs



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Aimez notre page Facebook (Enseignement catholique – SeGEC) et suivez-nous sur LinkedIn (Enseignement catholique) et sur Twitter (SeGEC enseign.cathol)

À bientôt sur nos pages !

L'humeur de...

Anne HOOGSTOEL

Nos meilleurs amis Facebook

Hé oui ! Ce sont eux, les chien-chiens et les cha-chats qui, sur Facebook, nous permettent de nous détourner un moment de la dure réalité, d'être émus, de rire en douce ou aux éclats. D'ailleurs, n'oublions pas que dans un monde sans gluten et sans lactose, le rire reste – jusqu'à nouvel ordre – un remède inoffensif, et que si la cigarette est létale, le ridicule ne tue pas.

C'est pourquoi, votre graphiste préférée (*ne riez pas, vous n'avez pas le choix*) vous propose pour votre détente, en ce joli mois de mai précurseur de la grise période des examens, mais déjà annonciateur de soleil et de vacances, l'incontournable « Jeu des sept erreurs ».

Qui vient de dire « *Pourquoi sept erreurs ?* » ? Parce que c'est comme ça, point barre ! Non mais ho, je suis graphiste, pas pédagogue !

D'ailleurs, si vous les trouvez toutes, les sept erreurs (*solution dans le prochain numéro*), vous pourrez vous targuer d'avoir un QI se situant quelque part entre 50 et 145, ce qui est tout à fait honorable, en fin d'année scolaire... ■

